

# OFFRE D'EMPLOI

## TECHNICIENNE, TECHNICIEN EN TRANSPORT SCOLAIRE

Centre de services scolaire  
de la Capitale



### DÉTAILS DE L'OFFRE

**Numéro du concours :** SRH-22-23-95

**Affiché le :** 2022-11-17

**Date limite :** 2022-11-29

**Date d'entrée en fonction :** 01 janvier 2023

#### Statut d'emploi

**Poste régulier**, temps plein à 100% - 35 heures/semaine

#### Lieu de travail

Services éducatifs, secteur transport scolaire.

Pour visiter le site Web : [cliquez ici](#).

#### Horaire de travail

Du lundi au vendredi, 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00.

Possibilité de télétravail.

La personne titulaire de ce poste relèvera du coordonnateur du secteur transport scolaire.

#### Rémunération

Le taux horaire est de 23,48\$ à 29,40\$

### PROFIL RECHERCHÉ

- Bonne connaissance du français, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Posséder une automobile et détenir un permis de conduire valide.
- Manifester une grande disponibilité, notamment dans les périodes de pointe.
- Faire preuve de tact et de diplomatie avec les parents.

*Les qualifications pourront être vérifiées au moyen de tests.*

### RÔLE ET QUALIFICATIONS REQUISES

Pour consulter la nature du travail, les attributions, caractéristiques ainsi que les qualifications minimales :

[cliquez ici](#).

### AVANTAGES DISTINCTIFS

20 jours de vacances par année.

19 congés fériés par année, dont 10 jours durant la période des Fêtes.

7 congés sociaux par année (utilisation au choix de l'employé).

Horaire d'été.

Banque de congés de maladie et responsabilité familiales.

Assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées.

Montant alloué annuellement pour le développement professionnel.

Possibilité de progression et de mouvement à l'intérieur de l'organisation.

*Certaines modalités s'appliquent.*

### POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ORGANISATION...

Visitez [cssc.gouv.qc.ca](http://cssc.gouv.qc.ca)

## POUR POSTULER

CLIQUER ICI

#### ➤ PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Le CSSC applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

#### ➤ LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

